



Dictionnaire des théâtres du monde

Diction (Traités de)

Enseignée au XIX^e siècle, notamment à l'École normale supérieure, la diction a été l'objet, depuis 1960 environ, de plusieurs ouvrages émanant de comédiens chevronnés : ils ont estimé nécessaire d'édicter les règles du bien dire (c'est l'objet de la Grammaire de la diction française de Georges Le Roy) situées à mi-chemin de la phonétique expérimentale (réservée à des spécialistes comme Pierre Fouché) et de la pratique de plateau (c'est l'objet de l'autre volume du même Le Roy, Traité pratique de la diction française).

Aussi bien ces ouvrages balancent-ils entre une description précise des mécanismes de la diction et une normativité qui, sans s'en rendre compte, est tributaire des choix esthétiques d'une époque. Ainsi, pour Le Roy, l'impératif premier est-il la « recherche du naturel ». Les ouvrages de Le Roy, sociétaire du Français et professeur au Conservatoire, n'en restent pas moins précieux pour la connaissance de l'articulation, des liaisons, des élisions, de la ponctuation... Il propose aussi un choix judicieux de textes dont l'étude est fondamentale pour une bonne pratique de l'« art de dire ». Plus subtil, Michel Bernardy dans le Jeu verbal, révèle de façon intelligente et sensible les secrets de l'écriture et du phrasé, ce qui mène aux marges où la diction se mue en interprétation. Cet ouvrage sensibilise le lecteur à l'étrange alchimie musicale de la magie des mots où l'« art de dire » devient l'« art de la parole ».

Dire le vers de Jean-Claude Milner et François Regnault se donne pour propos de montrer comment on peut concilier deux exigences contradictoires, celle de la phonologie générale de la langue, celle de la phonologie propre au vers. Ce qui entraîne des conflits : « Or il ne faut céder ni sur le vers ni sur la langue. La tâche majeure de la diction sera donc de découvrir la meilleure stratégie qui permette de sauvegarder à la fois les deux types de règles. »

En somme, l'enjeu des différents traités porte sur la part plus ou moins grande de technicité ou de choix interprétatifs que l'on attribue à la diction.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Traité de prononciation française, Pierre Fouché,..., Paris : C. Klincksieck, 1959
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33009458c>
- Grammaire de diction française, Georges Le Roy, Paris : Ed. de la Pensée moderne, 1960
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb35718570z>
- Traité pratique de diction française, Georges Le Roy,..., Paris : Éditions de la Pensée moderne, 1960
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33077556x>
- Trouver sa voix, petit guide pratique de travail vocal, Louis-Jacques Rondeleux, Paris : Éditions du Seuil, 1977
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb34705702z>
- Dire le vers, court traité à l'intention des acteurs et des amateurs d'alexandrins, Jean-Claude Milner, François Regnault, Paris : Éd. du Seuil, 1987
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb349053235>
- Le jeu verbal ou Traité de diction française à l'usage de l'honnête homme, Michel Bernardy ; préf. de Robin Renucci, La Tour-d'Aigues : Éd. de l'Aube, 2004
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39283349h>

Rédacteur(s)

[A. TERRAT](#)

Édition Bordas 2008

Classement

Cet article relève de la spécialité [Lexique théorique et théoriciens](#)

Zone(s) géographique(s) : France

Période(s) : 19ème siècle 20ème siècle

Voir aussi

Citations pertinentes de cet article dans le dictionnaire : Le Roy (G.) Bernardy (M.) Milner (J.-C.)
Regnault (Fr.)

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-diction-0>